

BTP. LA SOCIÉTÉ BOUCHET, PRÉCURSEUR DU RECYCLAGE DANS LA RÉGION CHOLETAISE

Les associés ont été les premiers de la région à s'intéresser au recyclage, dans les années 2000. En 2015, cette entreprise de travaux publics a acquis l'ancien site de stockage Yara, près de la gare. Depuis, elle réhabilite le site industriel.

La zone industrielle au-delà de la voie ferrée va changer de physionomie et c'est tant mieux. Devenu friche industrielle, le site de production d'engrais (créé en 1932) puis de son stockage (de 1988 à fin 2010) avait depuis subi toute une batterie de mesures de décontamination.



Ce terrain de 4 ha de l'entreprise Yara, en friche mais disponible et assaini, était sans acquéreur depuis fin 2010. Objet de convoitise de quelques entreprises, il a finalement été acquis en 2015 par les établissements de travaux publics Bouchet (Vezins) qui veulent progressivement le valoriser.

« Nous recherchions une plateforme à Vezins en priorité, puisque s'y trouvent notre siège et une partie de notre activité. Mais avec le nouveau plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), la commune n'offrait pas d'espace pour installer notre site de recyclage », explique Simon Roy, nouveau gérant de la société.

Dans les années 2000, Jacky Bouchet, l'un des patrons à l'époque, est sensibilisé au recyclage. Il en est même le précurseur dans la région. Il acquiert un concasseur. « Il était de plus en plus difficile de gérer l'enlèvement de nos produits de démolition, et l'avenir semblait être dans la réutilisation des matières inertes (enrobés, bétons, parpaings, pierre) », explique-t-il.

Du sable à la pierre

« Bientôt, il faudra recycler 70 % des matériaux, ajoute Simon Roy. En région parisienne, la pratique est complètement répandue. Dans la région, elle avance petit à petit. »

Les produits de démolition sont triés *in situ*. Tout ce qui est recyclable pour l'entreprise Bouchet est récupéré et ramené sur le site de la gare. Les autres matériaux (bois, plastiques, métaux) sont dirigés vers un centre de tri (comme Fers).

Puis, à la gare, on départage le béton, l'enrobé et la pierre. Chacun de ces matériaux est passé au cribleur qui sélectionne les petites des grosses pièces. On récupère la ferraille du béton armé. L'opération concasseur achève le traitement : la machine réduit tous ces matériaux en une multitude de granulométries, du sable à la pierre (de 40 à 100 mm).

Le sable recyclé n'entre pas dans la confection du ciment, mais il est utile, après chaulage (opération qui colmate) comme premier produit de blocage de canalisations. Quelle que soit leur granulométrie, les produits de concassage présentent les mêmes caractéristiques.

Est-ce économique, comparé à un approvisionnement dans une carrière ?

« Avec la main-d'œuvre, cela revient à peu près au même, explique Simon Roy. Évidemment, nous aurons toujours besoin des carrières, ne serait-ce que pour la praticité géographique. Si nous sommes sur un chantier près d'une carrière et loin de Trémentines, il est évident que nous nous alimenterons auprès de la carrière. Et puis le gravier rose, par exemple, nous ne l'auront jamais en recyclage. »